

Cervon



Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Dans son allocution du 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai. D'ici là, la bonne application des mesures sanitaires par chacun reste essentielle.

Pour beaucoup d'entre nous cette situation est pesante : pour les professionnels qui voient leur activité ralentie voire menacée, pour les personnes seules qui se trouvent encore plus isolées, pour les enfants qui commencent à manquer de contact avec les autres...

Malgré cela, nombre d'entre vous témoignent chaque jour d'un bel élan de solidarité et imaginez de nouvelles façons de faire du lien. En famille, entre voisins et même plus loin... c'est une source de réconfort pour beaucoup, merci.

Cette page hebdomadaire continuera de vous tenir informés des évolutions et des informations pratiques. N'hésitez pas à nous contacter pour faire remonter vos besoins ou vos interrogations. Nous essaierons dans la mesure du possible d'y apporter une réponse. Toutes ces informations seront relayées sur le site et sur la page facebook de la commune.

Prenez soin de vous. Fabien

Les infos pratiques - 06 71 58 44 19

Points d'apport volontaire

Les déplacements des particuliers vers des containers de tri sélectifs situés à proximité de leur domicile sont désormais autorisés.

Si vous souhaitez vous y rendre, vous devez vous munir de l'attestation de déplacement et cocher « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

Veillez bien au respect des gestes barrières et des distances et surtout lavez-vous bien les mains ensuite.

La Poste

Réouverture du bureau de poste de Corbigny les lundis et jeudis aux horaires habituels.

Les commerces

Les commerces indiqués sur les précédents bulletins livrent toujours à Cervon. Voici deux nouveaux contacts à Cervon :

La maison des escargots (à Bois Boisseau) : 03 86 20 29 41

L'ère bio (primeur) : fruits, légumes, céréales et épicerie fine sur commande au 06 42 04 14 65. Livraison le jeudi.

Le quotidien en période de confinement

Patchwork photographique

#ConfinéACervon - Vous êtes invités à partager des photos de cette période de confinement sur facebook, instagram ou sur le mail

mairiedecervon2@wanadoo.fr

Un coeur en landart

Merci de continuer à nous envoyer vos coeurs en landart. Des cartes seront confectionnées et adressées aux personnes engagées au service des autres.

Faites un dessin !

Nous soutenons l'initiative de l'école de Cervon, qui propose aux enfants de réaliser des dessins pour les offrir aux résidents de la maison de retraite de Corbigny qui ne peuvent plus voir leur famille.

Faites un dessin, scannez-le ou photographiez-le, puis envoyez-le par mail à l'adresse de la mairie, qui transmettra.

mairiedecervon2@wanadoo.fr

Les informations locales

A propos de masques

La commune, par l'intermédiaire de la commande groupée du département, a d'ores et déjà passé commande pour l'achat de masques afin d'être en capacité de protéger son personnel (et de ce fait les usagers) lors de la réouverture progressive des services communaux.

Dans son discours, le Président a évoqué le port de masques pour la population lors de la sortie du confinement. Nous attendons des instructions plus précises pour connaître le rôle exact des communes sur ce point précis.

Certains d'entre vous ont confectionné des masques en tissus selon les patrons fournis par le CHU de Grenoble ou d'autres modèles AFNOR. Nous attirons votre attention sur le fait que ces masques ne sont pas des dispositifs médicaux, quelles que soient les matières empilées. Ils ne protègent pas des virus, doivent être lavés après chaque utilisation et ne dispensent en aucun cas de maintenir une distance entre les personnes. Cependant, ils forment une première barrière pour éviter les projections de gouttelettes et évitent les contacts main/bouche, vous pouvez les porter durant vos déplacements de première nécessité. De nombreux patrons sont disponibles sur internet.

Si vous êtes couturier(e), et qu'il vous est possible d'en fabriquer quelques uns, contactez-nous au 06 71 58 44 19.

Le coin des enfants

Nous vous proposons cette semaine de participer au recensement des oiseaux de nos jardins en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux de la Nièvre et le Parc naturel du Morvan.

Il s'agit d'aider au recensement des espèces d'oiseaux que l'on voit dans nos jardins, sous forme de listes.

Les enfants pourront également dessiner les oiseaux qu'ils auront vus et envoyer leurs chefs d'œuvre (qui seront mis en ligne) à Colombe Beaucour du Parc du Morvan à l'adresse mail :

colombe.baucour@parcdumorvan.org

Si vous n'êtes pas déjà inscrits, vous pouvez le faire très rapidement sur le site faune-nievre.org ou sur oiseauxdesjardins.fr

Il faut aller dans l'onglet « participer » en haut à gauche dans le menu. La rubrique « j'aimerais participer » est en haut à droite en tout petit !

Les informations officielles

Le confinement strict est reconduit jusqu'au 11 mai. Chacun est appelé à rester IMPERATIVE-MENT dans SA maison. C'EST VITAL.

Les motifs de sorties restent inchangés.

Il est possible de télécharger une attestation de sortie dérogatoire numérique sur son smartphone à partir du site interieur.gouv.fr. Les attestations papier restent valables.

Les crèches, écoles, collèges, lycées rouvriront de façon progressive à partir du 11 mai. Pas de reprise pour les étudiants de l'université d'ici l'été.

Les personnes les plus fragiles et les plus à risque resteront confinées encore quelque temps après le 11 mai.

Les cafés, restaurants et autres lieux de rencontres et de rassemblement resteront fermés quelque temps après le 11 mai.

Des informations précises sont disponibles sur le site du gouvernement :

gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond à vos questions sur le COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 :

0800 130 000

Des informations régionales sont disponibles sur la page facebook de Madame la Préfète de la Nièvre.

Les numéros d'urgence et d'écoute :

En cas de danger immédiat : **17**

Violences sur les enfants : **119**

(ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

Violences conjugales : **3919**

(ou sur arretonslesviolences.gouv.fr)

Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé :

0800 73 09 58 (n° vert)

Visite de musée

Si le Muséosphère vous a plu, nous vous invitons à visiter (virtuellement) le Musée des Arts Décoratifs :

madparis.fr

